

1 ep

"De l'assistance technique à un partenariat nord-sud: l'expérience récente d'organismes et de programmes européens"¹.

Jacques Gaillard², Bernard Schlemmer et Roland Waast
Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération
(ORSTOM)
213, rue La Fayette - 75480 Paris cedex 10 - France

Résumé

Cette communication se propose de montrer à partir de l'exemple de la France et d'un programme Européen que les politiques d'aide à la recherche pour les pays en développement (PED) définies en Europe s'efforcent d'infléchir les modes de coopération scientifique avec ses partenaires du Sud. Ainsi passe-t-on progressivement d'un assistantat scientifique et technique qui se limitait le plus souvent (et se limite encore dans certains cas) à une recherche de substitution, à une volonté de coopération scientifique et technique en partenariat avec les communautés scientifiques nationales des PED.

Après un bref aperçu des moyens importants mis en place en France pour l'aide à la recherche en coopération pour le développement, nous analyserons les innovations institutionnelles mises en place au sein de l'Institut Français de Recherche Scientifique en Coopération pour le Développement (ORSTOM) pour impulser cette politique de partenariat notamment avec les pays africains. L'impact du programme Science et Technique au service du Développement (STD), mis en place par la Commission des Communautés Européennes, qui vise à travers la constitution d'une capacité Européenne de coopération scientifique à soutenir l'émergence des communautés scientifiques des PED, sera également analysé.

Nous mettrons en évidence les contrastes et les ressemblances entre équipes du Nord et du Sud en ce qui concerne notamment le fonctionnement des laboratoires, le choix des sujets, les styles de science, la division du travail et les produits obtenus. Nous montrerons également que ces différents programmes poursuivent une pluralité d'objectifs qui sont parfois contradictoires.

Introduction:

L'observation de l'évolution récente des politiques d'aide à la recherche mises en place par les pays du nord permet de distinguer deux phases principales. La première va jusqu'à la fin des années soixante. Au cours de cette première phase, les pays du nord ont principalement mobilisé leurs propres ressources (humaines et financières) en vue de résoudre un certain nombre de problèmes spécifiques (problem solving) qui se posaient dans les PED. Le concept de développement de capacités endogènes (capacity building) a ensuite émergé avec

¹Communication présentée à la Conférence de l'Association Canadienne des Etudes Africaines, Montréal, 13-16 Mai 1992.

²Visiting Fellow, Center for International Science and Technology Policy, The George Washington University, Washington, D.C. 20052.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 39936 ex 1

Cote : B

force au cours des années soixante-dix en même temps que se créaient plusieurs institutions spécialisées et centralisées pour la coopération scientifique et technique avec les PED³.

Ces deux approches (résolution de problèmes et/ou développement de capacités endogènes) ont longtemps divisés les pays donateurs (Lewis, 1987). Certains donateurs (les Pays-Bas et la Belgique par exemple) ont longtemps considéré comme prioritaire la résolution des problèmes de développement de la façon aussi rapide et satisfaisante que possible. La question de savoir qui doit résoudre les problèmes, et comment, est considérée comme secondaire dans le cadre de cette première approche. D'autres donateurs (SAREC en Suède a longtemps été le plus ardent défenseur de cette seconde position) ont pour objectif principal le développement de capacités endogènes en vue de résoudre les problèmes, en insistant sur le fait que la capacité de résoudre ces problèmes passait par le développement d'une capacité de recherche au sein des PED. D'autres enfin (les Allemands par exemple) tout en défendant la thèse du développement de capacités endogènes, considèrent que la meilleure façon de développer de telles capacités est d'aider les chercheurs des PED à apprendre à résoudre les problèmes en les associant à des chercheurs expérimentés des pays du nord dans le cadre de programmes de recherche en partenariat.

A l'évidence, la majorité des donateurs se rallient aujourd'hui aux thèses 'suédoises' ou 'allemandes' et reconnaissent le développement de "capacités scientifiques et technologiques endogènes" en harmonie avec les "traditions sociales et culturelles" et "les conditions propres à chaque PED" comme une priorité centrale tout en mettant l'accent sur l'importance de la satisfaction des "besoins fondamentaux ou essentiels"⁴. La plupart des pays Européens s'accordent également pour reconnaître que le soutien à la recherche menée en collaboration ou en partenariat constitue désormais l'un des principaux mécanismes auxquels on puisse avoir recours pour permettre aux PED, et notamment aux pays africains, de résoudre leurs problèmes de développement tout en constituant des capacités endogènes de recherche (OLDHAM, sous presse). Ainsi passe-t-on progressivement d'un assistantat scientifique et technique qui se limitait le plus souvent (et se limite encore dans certains cas) à une recherche de substitution, à une volonté de coopération scientifique et technique en partenariat avec les communautés scientifiques nationales des pays du sud.

Au Canada, le souci de partenariat scientifique avec les chercheurs du Sud est présent dès l'origine de la création du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) au Canada en 1970. Les universitaires canadiens ont également considérablement accrus leurs collaborations scientifiques avec leurs partenaires des PED au cours des 20 dernières années. En vue de coordonner ces activités, un Secrétariat pour le développement international (IDO) de l'Association des universités et collèges du Canada a été créé en 1978. C'est le cas également de la Suède depuis la création de l'Agence suédoise de coopération scientifique avec les pays en développement (SAREC) en 1975. L'un des quatre principaux programmes de la SAREC s'attache à favoriser et renforcer les collaborations de recherche entre les chercheurs et institutions suédois et ceux des PED. Partant également de la constatation que pour beaucoup de PED, la participation à des programmes de recherche régionaux était le seul moyen réaliste de s'engager dans des activités de recherche, la SAREC a également conçu un programme de recherche en coopération entre partenaires sud-sud. Aux Etats Unis, le partenariat s'institutionnalise à la fin des années soixante-dix avec la création des

³Le Canada a créé le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) en 1970, la Suède l'Agence suédoise de coopération scientifique avec les pays en développement (SAREC) en 1975 et l'Australie le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR).

⁴Ces principes ont été réaffirmés avec force à l'occasion de la conférence sur la Science et la Technologie organisée à Vienne en 1979.

Collaborative Research Support Programs (CRSPs) dont le but est de promouvoir des programmes de recherche interdisciplinaires en collaboration effective avec des chercheurs de Pays en Développement. L'Office of the Science Advisor de l'USAID créé en 1981 gère également un programme d'allocations de bourses (Program in Science and Technology Cooperation) destinées aux chercheurs du Tiers Monde et aux chercheurs US travaillant en collaboration sur des programmes de recherche considérés comme "innovatifs". L'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) a également pour but de mobiliser les chercheurs des universités francophones pour "assurer un co-développement scientifique dans un esprit de partenariat".

En Europe, Les programmes visant à renforcer les actions de partenariat avec les chercheurs et les institutions de recherche du Sud se sont multipliés et renforcés au cours des années quatre vingts. Parmi les exemples les plus récents citons le programme ENRECA⁵ mis en place par DANIDA au Danemark au cours de l'année 1990 qui vise à promouvoir les programmes de recherche en coopération entre chercheurs danois et chercheurs des PED, tout en contribuant au renforcement des institutions nationales de recherche des PED et à la formation par la recherche des chercheurs nationaux des pays du sud.

Nous nous proposons de montrer ici, à travers l'exemple du système mis en place en France et en particulier par l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM), ainsi qu'à travers celui du programme 'Science, Technologie et Développement' (STD) mis en place par la Commission des Communautés Européennes, quelle est la réalité de cette évolution et quelles sont les inerties, les contradictions et les difficultés rencontrées.

1. Le dispositif de recherche français pour le développement

Les ressources mobilisées à la fin des années 1980 par le dispositif de recherche français pour le développement sont très importantes⁶. Ainsi, selon une communication récente du Ministre de la Recherche et de la Technologie, la France consacre plus de 2,2 milliards de francs et mobilise près de 5.000 chercheurs français à la recherche pour le développement des PED⁷. Ce système complexe, dont l'orientation et la mise en oeuvre dépendent de trois ministères (Recherche, Coopération et Affaires Etrangères), s'appuie traditionnellement et principalement sur des organismes spécialisés (ORSTOM, CIRAD, IPOM⁸). Des efforts importants ont été également faits, principalement au cours de la dernière décennie, pour mobiliser plus largement l'ensemble de la communauté scientifique nationale et notamment les Universités et les organismes non spécialisés (CNRS, INRA .. etc...). Ces ressources sont encore largement concentrées en Afrique (cf. Fig. 1) et dans le domaine de la recherche agronomique (cf. Fig. 2) malgré des inflexions récentes qui ont entraîné des redéploiements géographiques (Amérique Latine et dans une moindre mesure Asie) et sectoriels (technologie industrielle, stratégies du développement et recherches urbaines).

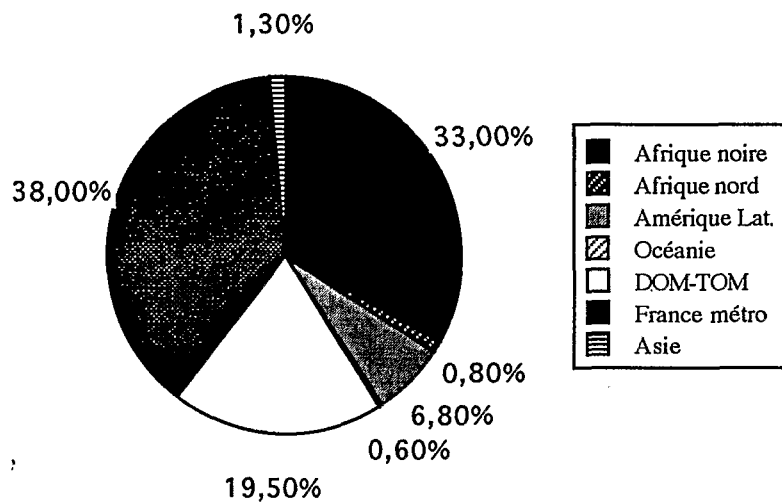
⁵ENRECA = Enhancement of Research Capacity in Developing Countries (Renforcement des capacités de recherche dans les pays en développement).

⁶Pour une présentation plus détaillée de l'histoire et du développement du système français, voir GAILLARD, 1990.

⁷Communication sur la recherche française pour le développement au Conseil des Ministres du 18 Août 1988 par le Ministre de la Recherche et de la Technologie.

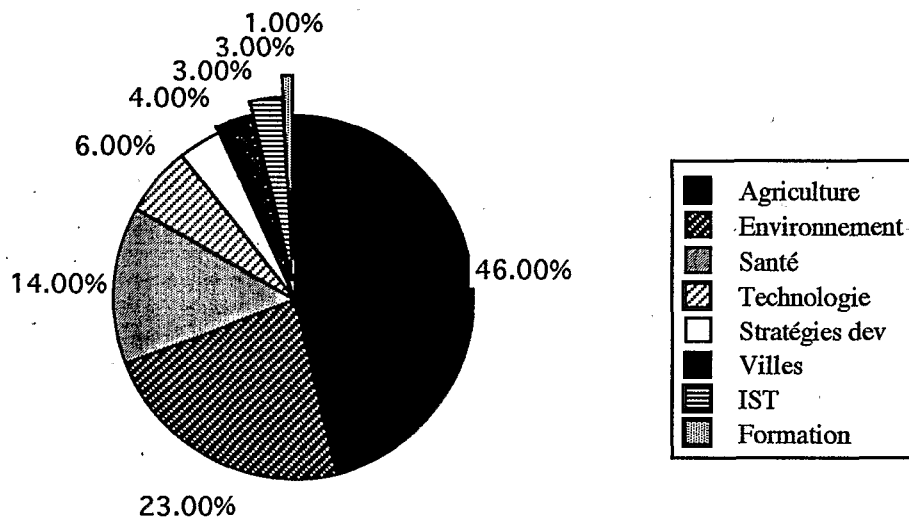
⁸CIRAD = Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement; IPOM = Instituts Pasteur Outre-Mer.

Figure n°1 : Ventilation géographique des dépenses publiques de recherche de trois organismes (CIRAD, ORSTOM et INRA), année 1987.



Source : Ministère de la Recherche et de la Technologie

Figure n°2: Répartition des dépenses publiques de recherche française au service du développement entre différents secteurs d'activités, année 1987.



Source: Ministère de la recherche et de la Technologie.

Les deux opérateurs les plus importants sont sans conteste le CIRAD et l'ORSTOM. Le CIRAD est le seul institut de recherche français dont l'unique vocation et spécialisation concerne la recherche agronomique tropicale pour le développement. Avec environ 1000 chercheurs et techniciens il dispose environ des 2/3 des ressources françaises mobilisées par la recherche agronomique pour le développement⁹. Avec un potentiel de chercheurs légèrement supérieur à celui du CIRAD, l'ORSTOM¹⁰ mène des recherches dans un éventail de champs scientifiques beaucoup plus diversifiés. Il est organisé en 5 départements pluridisciplinaires dont un "Milieu et Activités Agricoles" (MAA) a des activités directement liées aux recherches agronomiques. Ce dernier département mobilise environ un tiers des effectifs de chercheurs (36%) soit 272 chercheurs et du budget (34%). Outre ses domaines d'interventions plus variés et une approche de recherche plus fondamentale, l'ORSTOM se distingue également du CIRAD par une forte présence des chercheurs en sciences sociales qui représentent environ 1/4 de l'effectif total.

Un regard plus précis sur l'évolution des effectifs et des affectations à l'ORSTOM au cours de la dernière décennie permet d'illustrer et de nuancer les remarques faites précédemment sur les priorités géographiques.

Tableau n°1: Evolution des affectations de l'ORSTOM par zones géographiques (partenariat y compris)

Zones géographiques	1980		1985		1990	
France métrop.	688	48,5	824	51,3	878	52,4
Dom-Tom	214	15,0	228	14,2	231	13,8
Afrique Noire	401	28,2	392	24,4	346	20,7
Afrique du Nord	27	1,9	16	1,0	18	1,1
Amérique Latine	65	4,6	101	6,3	132	7,9
Asie-Pacifique	11	0,8	26	1,6	29	1,7
Océan Indien	8	0,6	10	0,6	14	0,8
Autre pays	6	0,4	10	0,6	27	1,6
Total	1420	100,0	1607	100,0	1675	100,0

Source: ORSTOM, SRE.

Si l'Afrique sub-saharienne reste prioritaire avec près de 45% des personnels affectés hors de France en 1990 l'importance relative du nombre d'affectations dans cette partie du monde a cependant diminué au profit principalement de l'Amérique Latine et de la France métropolitaine. Tout en réaffirmant que la priorité à l'Afrique doit être "maintenue et déployée", les responsables institutionnels insistent sur la nécessité d'une ouverture de la recherche africaniste francophone sur le monde anglophone (ORSTOM, 1991).

Au sein de ce paysage institutionnel brossé à grands traits, on aura noté des absents notoires : les ONG¹¹ et notamment les Fondations. Les propositions émises au cours des années soixante visant à regrouper l'ensemble des activités de R-D au service du développement dans une fondation internationale (qui aurait dû s'appeler successivement FIRST, FIRD,

⁹Le CIRAD qui est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial dépend d'autres ressources que celles de l'enveloppe recherche. En 1988, environ 45% du budget du CIRAD provenait de ressources extérieures à l'enveloppe recherche.

¹⁰L'ORSTOM dénombrait, pour l'année 1990, 769 chercheurs et 517 ingénieurs et techniciens et disposait d'un budget d'environ 800 MF.

¹¹A l'exception du GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques).

FIRSAM ou FIDERES) n'ont jamais vu le jour. Il existe des Fondations comme la Fondation de France mais elles ne sont pas véritablement engagées dans des opérations d'aide à la recherche pour le développement. Plusieurs associations et Fondations commencent cependant à s'interroger sur les liaisons Recherche/Développement. Des créations ou réactivations récentes d'ONG et de nouveaux projets nous font également penser que cette situation pourrait changer. Ainsi en est-il pour la Fondation pour le Progrès de l'Homme¹² qui se propose de "mobiliser les sciences au service du progrès". Notons également la création plus récente (juillet 1985) de la Fondation Nord-Sud, Association pour la Formation par la Recherche et pour le Développement. Notons enfin le projet lancé récemment par le Ministère de la Coopération de créer, au sein de l'Europe, une Fondation Internationale pour la Recherche en Afrique (FIRA).

Alors que le système français de recherche en coopération pour le développement est souvent jugé favorablement à l'étranger¹³, en France les critiques sont nombreuses, notamment parmi les responsables des ministères et des institutions concernées¹⁴. Certes, la plupart d'entre eux reconnaissent l'importance et la valeur du potentiel français en matière de recherche en coopération pour le développement qui occuperait "la première place dans le monde en valeur relative et la deuxième place en valeur absolue"¹⁵. Mais le fait même de disposer d'infrastructures encore nombreuses et d'un corps spécialisé de chercheurs de qualité, en nombre important, et ayant capitalisé une connaissance unique du "terrain", notamment en Afrique francophone, constitue la force et la faiblesse du système français. Contrairement à la plupart des autres pays développés qui disposent de mécanismes variés pour financer directement les systèmes nationaux et les équipes de recherche des PED, la France a principalement financé des centres et des chercheurs français à l'étranger. Fortement engagée dans l'appui aux structures françaises établies en Afrique, la France a été, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, difficilement en mesure de dégager des moyens significatifs pour renforcer les systèmes nationaux de recherche dans les PED. Un des problèmes majeurs qui limite les efforts de coopération scientifique c'est le manque d'un financement, dans la durée, de ces systèmes nationaux et des chercheurs qui les composent. Le Ministère de la Coopération a cependant pris conscience de ce problème et des crédits ont été affectés au cours de l'année 1988 pour le fonctionnement d'équipes de chercheurs africains afin de leur donner les moyens de s'associer à des équipes françaises. Un "Forum des partenaires" sur les conditions d'une recherche durable en Afrique a également été organisé en 1991 à l'initiative de l'ORSTOM. Un renforcement de ce qu'il est convenu d'appeler les instruments du partenariat s'en est suivi à l'ORSTOM avec notamment la création d'un bureau du partenariat au sein du service des relations extérieures (cf. encadré: les instruments du partenariat à l'ORSTOM).

¹²Cette Fondation dont le siège est en Suisse a un bureau à Paris.

¹³Ainsi pour le Professeur Solo, "l'utilisation systématique de la science au service du développement économique a été poussée plus loin et organisée plus rationnellement en France que partout ailleurs" (R.A. Solo, *Organising Science for Technology Transfer in Economic Development*, Michigan State University Press, 1975). Pour Williams, "Le programme français bilatéral pour la R-D (...) peut être considéré comme l'un des plus réussis" et "est certainement fort admiré par les scientifiques des autres pays" (D. Williams, *Plan par objectifs pour la mise en oeuvre d'activités de nature scientifique et technique au bénéfice des pays en développement 1984-87*, Commission des Communautés Européennes, XII-1168/82/FR, Bruxelles, septembre 1982)... cités dans OCDE, 1985.

¹⁴Nous avons pu nous en rendre compte lors d'interviews effectuées au cours des mois de mai et de juin 1989.

¹⁵Communication sur la recherche française pour le développement au Conseil des Ministres du 18 août 1988 par le Ministre de la Recherche et de la Technologie.

Les instruments du partenariat à l'ORSTOM¹⁶

-Contrats d'association: S'adressant à des chercheurs étrangers en début de carrière ayant un emploi ils permettent de bénéficier d'un encadrement scientifique assuré par des chercheurs ORSTOM et un budget de soutien de programme (fonctionnement, petits équipements) pour deux ans (avec possibilité de renouvellement pour une troisième année).

-Contrats de formation-insertion: Formation à la recherche et par la recherche de chercheurs, techniciens et ingénieurs étrangers ayant déjà un emploi avec des garanties concernant leur ré-insertion statutaire et professionnelle.

-Allocation de recherche: Thésards étrangers et exceptionnellement français. Les allocataires sont affectés soit en France métropolitaine, soit dans des équipes ORSTOM à l'étranger.

-Accueil de courte durée: L'accueil de courte durée permet soit de recevoir des chercheurs étrangers en France, soit d'envoyer des partenaires étrangers dans une équipe ORSTOM installée dans un autre pays.

-Postes d'accueil: les postes d'accueil visent à permettre les collaborations entre équipes de l'ORSTOM et équipes d'autres institutions françaises et étrangères ou de s'attacher temporairement les compétences de chercheurs extérieurs à l'institut.

-Procédure accueil-expatriation: Cette procédure a pour but de mobiliser d'autres institutions scientifiques françaises ou étrangères au service de la recherche en coopération pour le développement, en favorisant la collaboration entre équipes et laboratoires. Le candidat en accueil expatriation appartient toujours à une équipe d'une autre institution qui le met "à la disposition" de l'ORSTOM. Il est nécessairement envoyé outre-mer (DOM-TOM ou étranger).

Pour passer de l'assistantat scientifique et technique à la coopération il faut que les chercheurs des systèmes nationaux deviennent de véritables partenaires. En Afrique, l'ORSTOM et le CIRAD se retrouvent le plus souvent en présence d'institutions locales trop faibles pour pouvoir coopérer sur un pied d'égalité. Malgré une intégration progressive des chercheurs français dans les systèmes nationaux de recherche, trop de chercheurs africains se retrouvent, faute d'avoir pu développer une véritable capacité de proposition et de négociation, collaborateurs de projets "français". Trop de programmes de recherche pour le développement du Sud sont définis, mis en oeuvre et exécutés par des chercheurs du nord sans véritable participation de chercheurs du sud.

Si le partenariat est désormais devenu une réalité et une composante de la politique et de la stratégie de l'ORSTOM, il doit composer avec les péripéties et les difficultés financières des pays partenaires. "Comment pourrions-nous continuer à faire une recherche durable en partenariat (en Afrique) alors que nos partenaires s'affaiblissent, se raréfient ou disparaissent?" Cette interrogation du président de l'ORSTOM adressée aux participants du Forum des partenaires organisé en septembre 1991 résume de façon réaliste la situation à laquelle sont confrontés les chercheurs du nord et du sud qui travaillent en Afrique. Les instruments du partenariat mis en place par l'ORSTOM contribuent à renforcer et soutenir les

¹⁶Cf ORSTOM, 1991.

chercheurs qui composent les communautés scientifiques des pays africains et à favoriser leur participation à la communauté scientifique internationale mais ils ne peuvent devenir réellement efficaces que s'ils s'inscrivent dans des stratégies et des politiques scientifiques nationales au Sud et s'ils s'appuient et participent aux stratégies internationales de ses partenaires au Nord. Nous y reviendrons.

Pour renforcer l'efficacité des instruments de partenariat, l'ORSTOM, de concert avec les autres institutions de recherche françaises, s'attache à renforcer les alliances et collaborations européennes et internationales. Sa participation au programme Science, Technologie et Développement (STD) mis en place par la Communauté Européenne en est un exemple.

2. L'Europe et la recherche en partenariat avec les PED

L'aide au développement des PED a toujours été considéré comme un objectif prioritaire au sein de la Communauté Européenne. Les mécanismes et programmes mis en place à cet effet, bien qu'ils fonctionnent principalement comme des fonds d'aide au développement, peuvent être utilisés pour financer des activités de recherche scientifique et technique au niveau national et régional. C'est le cas notamment du Fonds Européen de Développement (FED) dont les Fonds destinés aux programmes régionaux de recherche ont été utilisés essentiellement au financement des Centres Internationaux de Recherche Agronomiques (CIRA) du Groupe Consultatif pour la Recherche Agronomique Internationale (GCRAI). La Communauté Européenne s'est également dotée de deux instruments spécifiques de coopération dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique avec les PED: le programme "Science et Technologie au service du développement" (STD) et les activités de "Coopération Scientifique Internationale" (CSI). Ces deux instruments visent à la mise en commun des capacités de recherche des pays du Sud avec celles de la Communauté par la réalisation de travaux de recherche en partenariat.

La CSI, qui fonctionne depuis 1984, ne concerne que les pays d'Amérique Latine, d'Asie et de la Méditerranée (ALA-MED) et est ouverte à tous les domaines scientifiques. Outre les contrats conjoints de recherche, la CSI prévoit la possibilité d'organiser des séminaires et des workshops et de financer des bourses post-doctorales qui permettent à des chercheurs des pays ALA-MED de travailler pendant 12 mois, en général, dans une institution de recherche européenne. Le montant des crédits engagés depuis la création de la CSI jusqu'à la fin 1991 s'élève à 90 Millions d'écus¹⁷, ce qui a permis la conclusion de 400 contrats de recherche, l'organisation de 26 réunions scientifiques et l'attribution de 735 bourses post-doc à des chercheurs des pays de la zone ALA-MED.

Le Programme Science, Technologie au service du Développement (STD)

Le programme Science et Technologie au service du Développement (STD), aujourd'hui dans sa troisième phase, a démarré au cours de l'année 1983. Il concerne l'agriculture et la médecine, santé et nutrition dans les régions tropicales et subtropicales. Contrairement au CSI, il s'applique à tous les PED, sans aucune distinction.

Depuis la création de STD jusqu'à la fin 1991 le montant total des crédits engagés s'élève à 149 millions d'écus et s'est traduit par la conclusion de 797 contrats de recherche et par l'organisation de 57 réunions d'experts sur des sujets aussi divers que le paludisme, la

¹⁷1 écu = 1,5 \$Cd = 7 FF.

schistosomiase, la recherche sur le manioc, la résistance à la sécheresse des plantes, ou encore la création de réseaux associatifs de recherche sur les petits ruminants, sur les oléagineux pérennes ou sur les forêts tropicales et la méthodologie pour la recherche sur les systèmes de santé. Notre équipe à l'ORSTOM a été sollicité pour venir en appui technique au panel d'évaluation de STD2. Nous présentons ci-après, parmi les résultats obtenus, ceux qui sont pertinents avec l'objet de cette communication¹⁸. Les données concernant la géopolitique du Programme et le développement du partenariats sont tirées de l'analyse de la base de donnée reconstituée des opérations financées. Celles concernant les différences Nord Sud et les systèmes de référence adoptés par les chercheurs proviennent d'une enquête questionnaire menée auprès des chercheurs contractés¹⁹.

Tableau n°2: Financements des différentes phases de STD
(en millions d'écus)

STD1 1983-1986	STD2 1987-1991	STD3 1992-1994
40	85	111

A travers le Programme STD, la Communauté a voulu constituer une capacité Européenne significative de coopération scientifique et technique avec les PED, entraînant l'ensemble des pays membres et décloisonnant les zones traditionnelles d'influence. La mise en oeuvre de ce projet obligeait à poursuivre une pluralité d'objectifs: innovation scientifique, pertinence pour le développement, coopération intra-Européenne, soutien à des communautés scientifiques et Techniques du Tiers-Monde, tissage de réseaux à tropisme Européen (plutôt que bilatéral). Pour ce faire, il fallait surmonter des étapes difficiles, notamment:

- intéresser au Programme des laboratoires en Europe, nombreux et qualifiés;
- intéresser au Programme des laboratoires nombreux et qualifiés du Tiers Monde;
- attirer vers le Programme des laboratoires préalablement non spécialisés dans les questions tropicales ou du développement (mais susceptibles de renouveler utilement les approches);
- assurer une participation équilibrée des pays Européens;
- développer les coopérations intra-Européennes;
- développer les coopérations régionales (ou inter-régionales) au Sud, au delà des zones traditionnelles d'influence bilatérales;
- développer la qualité et l'autonomie des partenaires du Sud.

A - La géo-politique du Programme

L'entreprise n'est pas simple. Certains pays (France, Grande-Bretagne, Belgique) sont, de part leur passé colonial de tradition 'tropicaliste'. Ils disposaient au départ d'institutions spécialisées et entretenaient des relations privilégiées avec les institutions de recherche de leurs zones d'influence respectives. Ils partaient donc avec une longueur d'avance: comment mobiliser les autres - et d'abord les intéresser ? D'un autre côté le tiers-monde a éclaté: selon quels principes répartir les coopérations, entre nouveaux pays industrialisés (NPI), pays les moins avancés (PMA) et pays intermédiaires ? Quelles stratégies implicites de développement privilégier et quelles zones géographiques particulières privilégier ? Précisons que, dépourvue d'autorité politique pour orienter géographiquement l'action, la direction du Programme est dans l'obligation de compter avec les stratégies des institutions composantes

¹⁸Pour plus d'information sur l'évaluation du Programme STD2, le lecteur pourra consulter Waast, 1992 et Waast et al., 1992.

¹⁹Les résultats concernent 414 questionnaires remplis soit 40% des 1029 questionnaires expédiés.

majeures; son habileté est de les composer, sélectionner, et d'en imposer l'ouverture par le principe puissant des associations intra-communautaires.

Du côté du tiers-monde, le programme implique 74 pays du Sud, dont 35 en Afrique au sud du Sahara, 17 en Amérique Latine et 17 en Asie. L'Afrique au Sud du Sahara est la principale bénéficiaire, avec plus de la moitié (52%) des participations du tiers-monde. La part de l'Afrique francophone (principalement en Afrique de l'Ouest) est massive: 36% des participations du tiers-monde. Les pays d'Amérique Latine (20% des participations, dont 1/3 pour le Brésil), ceux d'Asie (16%) et de la méditerranée (12%) suivent de beaucoup plus loin. La concentration des participants est forte sur quelques pays. En Afrique francophone, 5 pays concentrent 60% des participations (et 70% des leaderships).

Sénégal	29 participations	3 leaderships
Côte d'Ivoire	22	3
Burkina	20	3
Mali	17	1
Cameroun	17	0

En Afrique anglophone, le Kenya avec 20 participations jouit de la plus grande crédibilité et concentre l'intérêt: 30% des participations de cette zone, et 2/3 des leaderships. En Amérique Latine, le Brésil et le Mexique se distinguent: plus de 50% des participations à eux deux et 2/3 des leaderships. Mais ces résultats sont à proportion de leurs populations de chercheurs. En Asie, par contre, le privilège accordé aux pays de l'ASEAN par rapport à l'Inde ou à la Chine qui ont un potentiel scientifique 10 fois plus grand est d'un autre ordre.

Par rapport à STD1 certains traits se conservent, mais les évolutions sont sensibles. Les pays fortement partie prenante demeurent les mêmes, avec l'adjonction de quelques pays de l'ASEAN (Indonésie et Malaisie). Là des coopérations se stabilisent. On note deux replis du groupe de tête: l'Egypte et le Nigéria. La première avait pour partenaire majeur l'Allemagne qui semble diversifier ses coopérations, et s'oriente notablement vers le Brésil et l'Asie. Le Nigéria entretient des partenaires variés, mais d'où les anglais se sont significativement repliés.

Si l'on prend enfin le point de vue de chaque pays du Sud impliqué, les situations types varient. Certains demeurent dans un tête-à-tête privilégié avec tel pays Européens (plus de 50% des associations). La France occupe généralement cette position: c'est le cas en Amérique Latine avec le Brésil, l'Argentine et le Vénézuéla; en Afrique avec le Sénégal (2/3 des associations), le Togo (2/3), le Congo (3/4), la Côte d'Ivoire (4/5); ce l'est aussi pour tous les pays du Maghreb. Le Royaume-Uni est quand à lui partenaire privilégié du Kenya, et quasi-exclusif du Zimbabwe et du Ghana. La Belgique est - sans surprise - un associé prioritaire du Zaïre, et le Portugal de la Guinée Bissau. Hors ces cas, (et si l'on exclut les pays très peu associés, pour lesquels ce calcul n'aurait pas de sens), les autres pays du Sud (c'est à dire une majorité: 23 contre les 15 précédents) entretiennent une variété de partenariats - enjambant les différences linguistiques, les anciennes dépendances coloniales ou les mouvances économiques habituelles. Encore faut-il souligner que dans les 15 cas précités, la position majoritaire du partenaire privilégié est souvent obtenue de justesse. On peut voir dans ces résultats l'effet d'un décloisonnement tenant à la construction du programme, et aux obligations d'invite mutuelle d'Européens dans les actions conjointes à l'étranger. C'est aussi parfois le résultat de stratégies construites de la part des pays d'accueil, diversifiant les partenaires Européens pour profiter de leurs compétences distinctives; cette maîtrise de la coopération internationale ne peut être imputée toutefois qu'à quelques pays - et à certaines de leurs institutions, qui ont souvent force de proposition.

Dans ce cas sont notamment la Thaïlande, la Chine et l'Inde, sans doute le Burkina, la Tunisie et le Maroc (même si ces derniers sont relativement liés à la France).

B - Le développement des partenariats

Le nombre moyen d'associés s'adjoignant au leader est sensiblement de 2 dans le domaine de la santé et de 3 dans le domaine de l'agriculture. Chaque projet conjoint donc en tout environ 3 partenaires en santé et 4 en agriculture. L'associativité est donc forte. Elle est aussi différenciée selon les pays. Du point de vue intra-européen, on notera que la Belgique et les pays du sud de l'Europe ont la plus forte tendance à développer des associations européennes, suivies de peu par la France. Le Royaume-Uni est dans une position intermédiaire. L'Allemagne et les Pays-Bas sont les moins associatifs (avec en moyenne 1 contrat sur 3 sans aucun partenaire européen, le reste avec un seul).

Le pourcentage de contrats (suivant les pays leaders) n'engageant de partenariat avec aucun autre pays européen est lui aussi contrasté:

Europe du Sud :	31% (dont Italie = 45%)
Belgique:	31%
France:	43%
UK:	50%
Europe du Nord:	55% (dont Allemagne = 66% et Pays-Bas = 57%).

Cette tendance au bilatéralisme (beaucoup plus marquée chez les Anglo-Saxons), est corrigée par la saisie des opportunités d'associations permettant souvent d'entrer en coopération avec de nouveaux pays du Sud. Mais ce sont encore là les pays d'Europe du Sud qui sont les plus actifs, suivis de peu par la Belgique et la France.

Du côté des pays du Sud, la moyenne des associations suscitées par chaque projet est de 1,24. Suivant la qualité du leader, la disparité est sensible. C'est la France qui procède, de loin, au plus grand nombre d'associations "Sud" par projet (1,75). Suivent l'Allemagne et les Pays-Bas (1,33 et 1,29), puis l'Italie et la Grande Bretagne (1,27 et 1,25). Les autres pays sont beaucoup moins associatifs, construisant souvent des consortiums pluri-européens pour intervenir dans un seul pays. La France, au contraire, la Belgique et dans une moindre mesure les Pays-Bas sont à l'origine des projets (tout de même relativement rares) inter-continentaux, inter-régionaux et pluri-linguistiques. On notera enfin que l'associativité Sud/Sud reste faible (0,33), les laboratoires leaders d'Asie et d'Amérique Latine notamment se tournant quasi exclusivement vers des associations européennes.

Si l'on compare l'évolution entre les deux premières phases du programme STD on note que la construction d'une capacité "tropicaliste" européenne progresse avec l'intensification des partenariats entre laboratoires de différents pays de la CEE. 40% des projets pilotés par un pays européen s'effectuent désormais conjointement avec un laboratoire d'un autre pays de la CEE et 15% supplémentaires conjointement au moins 3 européens de pays différents. L'accroissement sensible des partenariats Européens s'effectue au prix du simple maintien, voire d'une diminution du nombre des associations nouées avec les laboratoires du Sud. On peut considérer qu'il s'agit d'un resserrement des alliances considérées les plus fiables, après une période de tâtonnement. On doit aussi mesurer que tel est le prix du renforcement des partenariats Européens (plus gourmand en financement), au sein d'un programme dont le budget a certes fortement progressé mais qui n'est pas sans limites.

De STD1 à STD2 on note également un renouveau important des partenaires engagés. Le renouvellement des institutions engagées est beaucoup moins important au nord qu'au sud où près des 2/3 des partenaires sont remplacés d'un programme à l'autre. Le renouvellement est

le plus important en Asie et en Méditerranée. C'est en Afrique au Sud du Sahara, francophone et surtout anglophone, que le renouvellement des partenaires est le moins important. Il porte sur moins de la moitié des équipes engagées. On peut penser que dans cette région, plus familière aux intervenants européens et saturée de coopération (rappelons que plus de la moitié des opérations STD s'y déroulent, et que la CEE n'y est pas le seul intervenant!), les institutions fiables sont largement repérées. Ici, des coopérations se consolident. En d'autres régions du monde, où la connaissance du milieu partenaire est moins fine, et l'éventail des partenaires possibles très ouverts, ce n'est qu'autour de quelques institutions-phare, incontournables, que des relations durables se dessinent. Ainsi en est-il de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II au Maroc dans le domaine de l'Agriculture et à l'Université Mahidol en Thaïlande dans le domaine de la Santé. Enfin, de STD1 à STD2, l'appui s'est déplacé dans le Tiers Monde de centres internationaux localisés au Sud, vers les formations nationales de recherche. C'est le cas en Santé, où des structures comme l'OCCGE et l'OMS, ou les antennes excentrées d'organismes Européens (comme l'ORSTOM) voient leur part d'engagements diminuer, au profit de structures hospitalières ou universitaires de pays concernés. C'est plus net encore en Agriculture, où le programme STD1 avait beaucoup misé sur le réseau des Centres Internationaux de Recherche Agronomique (en Syrie, au Nigeria, en Inde, aux Philippines, au Mexique ..etc.).

C. Les différences nord/sud

1- Des taux de réussites à l'appel d'offre inégaux

Les pays de la CEE sont responsables pour 2/3 des propositions soumises et les pays du Sud pour près de 30%²⁰. Si le taux de réussite moyen (proportion de leaderships acceptés/proposés) est d'environ 1/5, il varie sensiblement selon les zones:

- Il est de 33% pour les pays de la CEE;
- mais de 12% pour ceux du Sud;
- et de 1% pour les pays du Nord hors CEE²¹.

C'est l'Europe du Nord qui obtient les taux de réussite les plus élevés (41%) notamment du fait de l'Allemagne qui fait relativement peu de propositions. Viennent ensuite la France (36%), la Grande Bretagne (29%) et l'Europe du Sud (16%). Au Sud, c'est l'Afrique francophone qui obtient les meilleurs résultats (25%). Suivent ensuite par ordre décroissant l'Asie, la Méditerranée et l'Afrique Anglophone (15%), et l'Amérique Latine (8%). La participation des pays du Sud, pourtant, ne manque pas: celle de l'Amérique Latine est spectaculaire (10% des propositions: plus que l'Allemagne, autant que les pays de la CEE d'Europe du Sud réunis). Sans doute faut-il voir ici un effet institutionnel. L'exigence CEE de créer rapidement un consortium pluri-Européen pour répondre à l'appel d'offre, oblige à mettre en oeuvre un important capital relationnel. Un tel capital est évidemment d'autant plus exceptionnel qu'on s'éloigne d'Europe, vers les mouvances du Japon (Asie) ou des USA (Asie, Amérique Latine). La plus grande symbiose entre instituts français et instituts francophones africains peut en ce sens rendre compte - pour partie - des succès de l'Afrique francophone.

La dissymétrie est encore plus sensible pour ce qui concerne les leaderships. Ainsi, les pays du Sud ne comptent que 10% des leaderships (15% en agriculture, 6% en santé). Ils sont par

²⁰Le complément de propositions provient d'Israël et de divers pays du Nord hors CEE. Il n'a rencontré que peu de succès.

²¹Signalons que c'est dans cette catégorie 'diverse' que nous avons classé les propositions venues d'Israël. Elles sont nombreuses (32) et pour la plupart sans suite (sauf ingénierie).

contre, nous l'avons vu, largement associés (43% des participations totales). Cette dissemblance tient pour partie au principe politique d'un financement par le nord, qui nécessite d'être contrôlé, et qui vise d'abord la construction Européenne d'une capacité tropicaliste originale. Mais elle reflète également la difficulté de prendre appui, dans les pays partenaires et notamment en Afrique, sur des communautés scientifiques stables et fiables. Peu d'institutions des pays du Sud font preuve d'une capacité et d'un dynamisme de proposition durable, et d'une maîtrise des coopérations internationales renforçant leur autonomie.

On le perçoit en suivant, de STD1 à STD2, l'intensité et la régularité de présence des proposants. Ressortent alors, en Santé, plusieurs institutions au Kenya, la très active Université Mahidol en Thaïlande, le réseau des Instituts Pasteurs, l'Université Fédérale de Rio et des Fondations Brésiliennes, quelques instituts Boliviens. En Agriculture, le Maroc se singularise du fait principalement de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, la Thaïlande à nouveau (avec plusieurs universités), mais aussi le Brésil, le Mexique et le Costa Rica, l'Inde et plusieurs pays de l'ASEAN, le Burkina, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Kenya (et à un moindre titre le Nigeria). On pressent dans la plupart des autres cas, la labilité des communautés scientifiques, et l'instabilité des institutions. Ce sont en tout cas les institutions précitées qui témoignent de la plus grande maîtrise (choisissant leur partenaire Européens, de manière à souvent construire des enjambements, au delà des zones traditionnelles de coopération bilatérale), et que l'on retrouve préférentiellement comme leaders de projet (ex. Hassan II, Mahidol, Kenya Medical Research Institute).

2- Des thèmes de recherche différents

Les discordances entre domaines de prédilection au nord et au sud sont particulièrement fortes dans le domaine de la Santé (cf. tableau n°3).

Tableau n°3: Prédilection comparée des pays pour différents domaines de recherche en Santé

	F	UK	D	Ned	SUD	% réussite
% des propositions	20	20	6	6	35	25
% de la PARASITOLOGIE	20	20	10	8	28	35
Dont: % de Malaria	<u>32</u>	7				44
% de Schistosomias	8	<u>29</u>	<u>16</u>			32
% de Onchocercose			<u>38</u>		8	62
% de Chagas	<u>44</u>				13	37
% de Trypanosomias		<u>30</u>			11	63
% de Divers*		<u>35</u>	18		<u>39</u>	22
% de Leishmanioses				<u>21</u>		46
% de la BACTERIOLOGIE	20	17	7	8	27	30
Dont: % de Tuberculose	4	<u>35</u>		<u>20</u>	10	25
% de Lèpre				16		47
% de Virologie diverse**	<u>36</u>				18	88
% de Diarrhées					<u>47</u>	61
% de MALADIES TRANSMISSIBLES	7	12			<u>56</u>	18
% PRATIQUES DE SANTE	11	2	2	3	<u>43</u>	7
% NUTRITION	14	2	2	3	<u>43</u>	18

*Kyste Hydatique, Amibiases ... ; **Hépatites, fièvres hémorragiques, dengue ...

Au nord les pays font preuve d'une spécialisation poussée et d'une concentration de leurs efforts de recherche sur quelques maladies sur lesquelles le Programme STD a d'ailleurs décidé de focaliser l'action. On peut ainsi noter l'exceptionnelle densité des propositions françaises concernant le paludisme, la maladie de Chagas et plus généralement la virologie; ou celle des Britanniques à propos de la tuberculose et des trypanosomiasés. Dans des domaines de compétition moins ouverts (où les propositions sont moins fréquentes, et les taux de réussite importants), les allemands se font une spécialité de l'onchocercose (et dans une moindre mesure des schistosomiasés), tandis que les néerlandais sont très actifs à propos des leishmaniosés. Les contre spécialités sont aussi très marquées.

Les propositions élaborées par les leaders du Sud font ressortir un intérêt très vif pour la question des diarrhées (surtout infantiles ou juvéniles) et pour la nutrition. Elles s'intéressent aussi aux pratiques de santé (médecines traditionnelles, organisation des soins, problèmes de santé liés à l'environnement) domaine pour lequel les leaders du nord (France, Royaume Uni, Europe du nord notamment) sont absents. Dans le champ bio-médical plus classique, la prédilection des propositions du Sud va aux maladies non transmissibles ou vers des parasitologies diverses (kyste hydatique, amibiases ...), autres que les affections faisant l'objet d'opérations de lutte de grande envergure, conduites mondialement.

Le seul champ d'intérêt très vif et très également réparti entre pays au nord et au sud est assurément celui des maladies sexuellement transmissibles (SIDA compris). Mais ce n'est pas un champ de priorité du Programme STD.

En Agriculture, mais à un moindre degré que dans le domaine de la Santé, s'observent des différences d'intérêt au Nord et au Sud. Si l'attention est la même pour les cultures végétales, elle se porte bien plus, au Sud vers l'aquaculture et les productions animales, au nord vers les questions forestières. La connaissance et la protection des sols est une spécialité du nord; l'usage des eaux plus une préoccupation du Sud. L'ingénierie est plus un domaine du Nord (surtout la mécanisation), tandis que les pays du Sud font beaucoup plus de propositions concernant les systèmes culturels. Au sein de la CEE, les compétences en matière de cultures végétales est partagée. L'Europe du Nord (en y adjoignant la France et la Belgique) domine la médecine vétérinaire. La pêche et l'aquaculture sont des domaines privilégiés de l'Italie et des Pays-Bas mais aussi de l'Allemagne et de l'Espagne. Le Grande Bretagne prime sur les questions forestières (suivie de la France). La prééminence française est nette en matière "d'environnement" (évaluation et protection des ressources; connaissance et usage des sols, des eaux); les Pays-Bas ont aussi une forte réussite dans le domaine des eaux. En ingénierie, la palme revient à l'Europe du Nord (Allemagne et Grande Bretagne en tête. L'étude des systèmes de production donne lieu aux plus grands succès de l'Allemagne et de la France, suivies de plus loin par la Belgique.

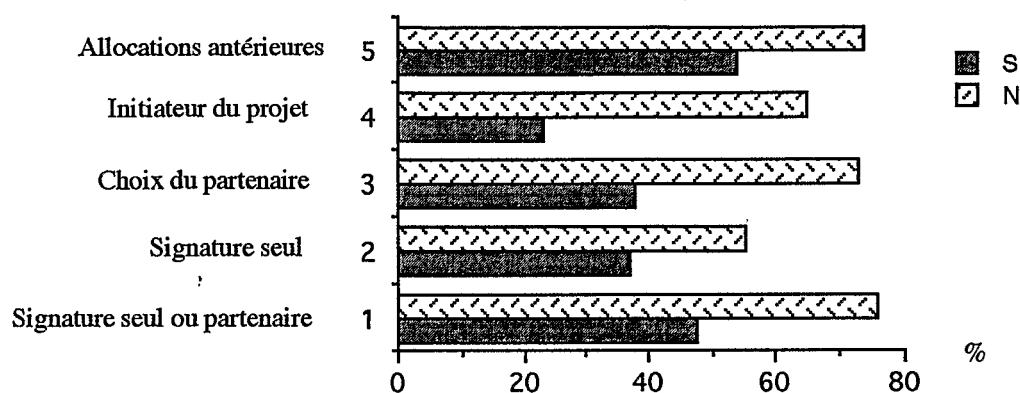
3- Le Fonctionnement des laboratoires du nord et du sud

Là encore les contrastes sont bien évidemment marqués entre le nord et le sud mais peut-être moins que l'on aurait pu s'y attendre. Notons tout d'abord que le programme STD a su assez largement mobiliser des laboratoires au nord qui ne sont pas tous des spécialistes à plein temps des recherches tropicalistes alors que ceux du sud s'y consacrent bien évidemment en priorité: près de la moitié (43,4%) des laboratoires du nord sélectionnés y consacrent moins d'1/3 de leur temps.

Les différences les plus marquées concernent l'origine du projet et le choix des partenaires (cf. Fig. n°3). 65% des chercheurs du nord ont été "les initiateurs" des projets STD alors que ce ne fut le cas que pour 23% de leurs collègues du sud. Les chercheurs du nord sont également plus souvent maître du choix des partenaires (72%) que leurs collègues du Sud

(38%). On peut également regretter que, si la signature permettant d'engager des fonds relève dans 55% des cas, au Nord, du seul responsable d'équipe (pourcentage montant à 76% si la signature reste ouverte soit au responsable de l'équipe, soit à l'un de ses partenaires), ce pourcentage cumulé ne soit que de 47,5% dans les réponses du sud et tombe à 37% pour un responsable unique de la signature. Toutefois ce résultat peut facilement se justifier compte tenu de la nature du fonds de financement localisé au Nord et des difficultés de gestion des laboratoires du Sud (problèmes de convertibilité, d'achat d'équipement .. etc.).

Figure n°3: Les inégalités de départ

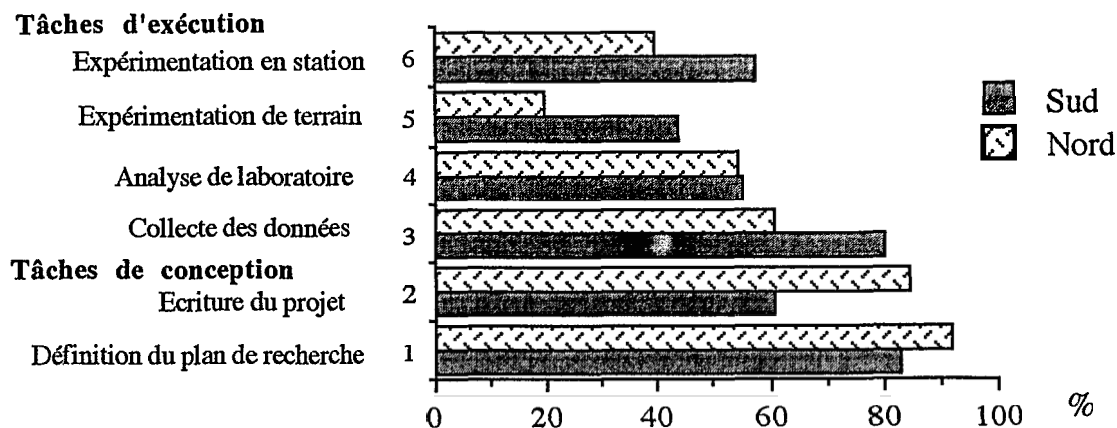


Les différences s'amenuisent pour ce qui concerne l'obtention de contrats ou d'allocations de recherche antérieurement au financement STD: plus de la moitié des chercheurs du sud (54,1%) et 73,6% des chercheurs du Nord avaient obtenu de tels financements. Peut être faut-il voir là le résultat d'une politique délibérée de la part des responsables du programme STD qui auraient favorisés dans les pays du sud des laboratoires déjà relativement bien installés reconnus et réputés.

En ce qui concerne la division du travail (cf. Fig. n°4), les résultats montrent que les chercheurs du Nord participent relativement plus aux tâches de conception et relativement moins aux tâches d'exécution que leurs collègues du Sud. Mais là encore les différences sont peut être moins marquées que ce qu'on aurait pu s'y attendre.

Parmi les difficultés signalées, au Nord comme au Sud, la principale est d'ordre bureaucratique. Ces difficultés (remise tardive des fonds, rapports d'activités trop nombreux) sont jugés encore plus sévèrement au Nord qu'au Sud. Cela tient sans doute à la position de leader de projet plus fréquente chez les chercheurs du nord et qui implique un surcroît de tâches administratives. La seconde difficulté signalée concerne les problèmes de fonctionnement qui frappent plus fortement les laboratoires du Sud que ceux du Nord. Pour les chercheurs du Sud, la difficulté de fonctionnement principale concerne les problèmes d'équipement: 31,4% d'entre eux en font un handicap sérieux. Ce dernier résultat corrobore ceux obtenus dans une enquête précédente que nous avons menée sur les chercheurs boursiers de la Fondation Internationale pour la Science d'où il était ressorti que les problèmes liés à l'achat, le fonctionnement et la maintenance des équipements de recherche étaient considérés comme le facteur limitant le plus important juste après la disponibilité de fonds pour les chercheurs du tiers-monde (Gaillard et Ouattar, 1988; Gaillard, 1991).

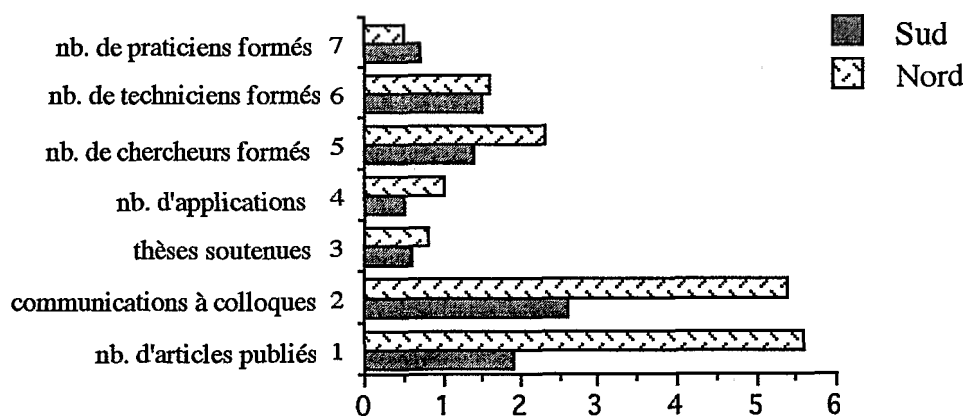
Figure n°4: La division du travail



4- Production scientifique et formation

Dans le domaine de la formation les retombées des recherches financées par le programme STD restent dans des proportions sensiblement comparables entre le Nord et le Sud. Mais dès lors que l'on entre dans ce champ où règne la concurrence entre chercheurs, laboratoires instituts, on voit que la production du Nord est environ le double de celle du Sud (applications et actions de vulgarisation), ou le triple (publications).

Fig. 5: Production scientifique et formation



Si l'on tient compte de la grande disparité des moyens et des systèmes de récompense au Nord et au Sud on peut considérer ce résultat comme encourageant pour les chercheurs du Sud. Il est en partie dû à la volonté de ces derniers d'adhérer aux mêmes normes que leurs collègues du Nord pour atteindre la notoriété. Il n'en reste pas moins que le partenariat Nord-Sud devrait faire preuve de plus de solidarité notamment dans ce domaine de la publication,

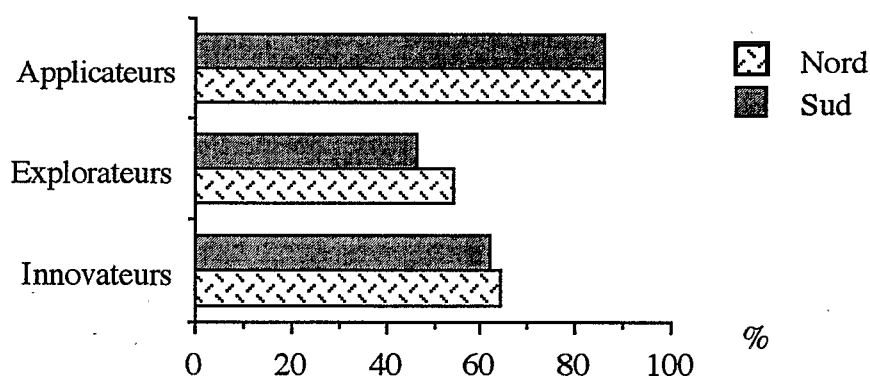
de la valorisation et du transfert des résultats et pas seulement dans celui de la formation et de la mise en commun des moyens de recherche. Pour beaucoup de chercheurs du Sud, le fait de pouvoir s'associer à un collègue du Nord pour publier est la seule façon d'accéder à une visibilité et une reconnaissance internationale (Gaillard, 1989; Schubert et Braun, 1990).

D- Des systèmes de référence ou 'styles de science' communs

Contrairement à ce que nous avons pu observer précédemment dans le mode de fonctionnement de la recherche, dès lors qu'il s'agit de se définir par rapport à une idée de la science non plus telle qu'elle se fait mais telle devrait se faire (par rapport à cette image de soi que l'on voudrait donner comme chercheur scientifique), c'est alors la même idée de "la science pour la science", de la science débarassée des contingences et des contraintes sociales, qui s'impose au nord comme au sud.

Interrogés sur l'intention première donnée à leur projet STD, du point de vue scientifique, les chercheurs se sont réparties en "innovateurs" (lorsqu'ils avaient principalement l'intention de produire une innovation théorique, ou d'élaborer des méthodes nouvelles), en "explorateurs" (lorsqu'il s'agissait pour eux de décrire des phénomènes originaux ou de tester des modèles controversés), ou en "applicateurs" (lorsque leur intention première est de développer des applications utiles, ou d'adapter des méthodes éprouvées). La Figure n°6 qui suit montre que la structure des réponses est très sensiblement la même. Là encore nous avons obtenu des résultats corroborants les précédents dans une étude comparant les chercheurs du tiers-monde avec leurs collègues américains (Gaillard, 1991)²².

Figure n°6: Les intentions



Elle reste aussi très semblable lorsqu'il s'agit de définir quels seront les utilisateurs, même si l'on prend le soin de distinguer utilisateurs scientifiques et utilisateurs pratiques. Ce sont les utilisateurs scientifiques (collègues, partenaires du projet ou autres chercheurs) qui selon les chercheurs aussi bien du Nord que du Sud bénéficieront le plus de leurs résultats potentiels. Ce dernier résultat confirme également ce que nous avons obtenu précédemment en interrogeant les chercheurs du tiers-monde boursiers de la Fondation Internationale pour la Science (Gaillard, 1991).

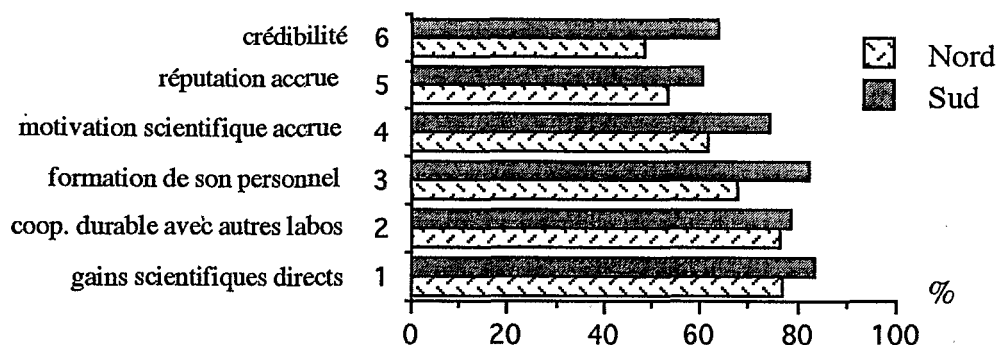
²²Les catégories proposées aux chercheurs enquêtés étaient sensiblement différentes (recherche fondamentale, recherche appliquée et développement).

Ce n'est qu'avec les retombées attendues du projet que l'on voit apparaître quelques différences (cf. Fig. n°7). On voit que si la structure d'ensemble des réponses reste très proche, avec une attente en 'gains scientifiques' classée en tête, on a pourtant une double permutation de choix:

-d'une part entre les attentes en 'formation' et en coopération scientifique avec d'autres laboratoires', classées respectivement en seconde et en troisième position pour les équipes du Sud, et dans un ordre permuté pour celles du Nord.

-d'autre part, entre la 'crédibilité' acquise auprès des tutelles ou d'éventuels financeurs, et la 'réputation scientifique' dont on pourra bénéficier.

Figure n°7: Les retombées attendues



Cette adhésion partagée aux valeurs de la Science se retrouve, avec un parallélisme très marqué, lorsque l'on compare les jugements portés par les équipes du Nord et du Sud sur l'apport de leur participation au projet STD2. Les différentes équipes s'accordent pour reconnaître que leur participation a principalement permis à travers les financements apportés par STD2 de collaborer avec des équipes de pointe et de consolider leur renom scientifique.

Conclusion

A l'évidence, les modalités de coopération scientifique et technique avec les PED ont beaucoup évolué, principalement au cours des vingt dernières années. De plus en plus, on s'accorde pour reconnaître que la recherche ne peut contribuer durablement aux problèmes du développement des pays du Sud que si elle participe à l'émergence et au renforcement des capacités endogènes de recherche de ces mêmes pays. Avec l'interdépendance accrue du système économique mondiale et l'internationalisation des problèmes scientifiques et techniques, la nécessité d'une plus large mise en commun des moyens, des compétences et des expériences s'impose au Nord comme au Sud. C'est dans ce contexte que se sont multipliés, principalement au cours des dix dernières années les programmes de partenariat scientifique et technique entre les chercheurs et institutions scientifiques des pays du Nord et du Sud.

La pratique du partenariat en France et en Europe est en train de redéfinir la géo-politique des programmes de coopération scientifique avec les pays du Sud, en décroissant progressivement les zones traditionnelles d'influence. A l'ORSTOM, c'est principalement

grâce au contact avec de nouveaux partenaires en Amérique Latine et en Asie que les pratiques de coopération scientifique, notamment avec l'Afrique, se sont transformées. En Europe, nous avons également montré qu'avec le soutien du programme STD, la tendance au bilatéralisme est corrigée par les opportunités d'associations permettant d'entrer en collaboration avec de nouveaux pays au Sud comme au Nord. Mais si on assiste à un renforcement de l'associativité, les contrastes sont bien évidemment marqués entre pays du Nord et du Sud. De fait, nous avons montré que l'accroissement sensible des partenariats européens et le renforcement d'une 'capacité tropicaliste' européenne s'effectue, dans le cadre du programme STD, au prix du simple maintien voire d'une diminution du nombre des associations nouées avec les laboratoires du Sud entre la première et la deuxième phase de ce programme. Si les chercheurs du Sud ont plus ou moins adopté les mêmes systèmes de référence que leurs collègues du Nord, cela ne doit pas occulter les différences entre le Nord et le Sud qui conditionnent la pratique du partenariat: taux de réussite à l'appel d'offre STD inégaux, discordances entre domaines de prédilection au nord et au sud (notamment dans le domaine de la santé), division du travail et pratique de la recherche en général.

Les mécanismes mis en place aussi bien à l'ORSTOM (instruments du partenariat) qu'à travers le programme STD de la Communauté Européenne permettent, tout en atténuant ces différences, de favoriser l'émergence des communautés scientifiques du Sud et leur intégration dans la communauté scientifique internationale. Mais cela n'en reste pas moins une collaboration entre partenaires inégaux. De plus, du fait de la complexité des problèmes à résoudre, les organismes et programmes du Nord se fixent une multiplicité d'objectifs parfois contradictoires. Pour l'ORSTOM, il s'agit de mener des recherches scientifiques en partenariat pour le développement. Au Programme STD, à ces trois objectifs s'ajoute une dimension de coopération régionale renouvelée au Nord comme au Sud: renforcer une capacité de recherche tropicaliste européenne en suscitant les coopérations intra-Européenne et développer les coopérations régionales (ou interrégionales) au Sud, au delà des zones traditionnelles d'influence bilatérales. L'équation finale est parfois difficile à résoudre, le résultat dépendant principalement de l'importance relative que l'on attribue à chacun de ces objectifs ainsi que du rapport de force entre les différents partenaires et autres acteurs impliqués (managers, tutelles politiques ..etc.). L'acteur central, le chercheur participant, sera lui jugé avant tout par ses pairs sur sa production scientifique. Il est donc naturel, tout en respectant les règles du jeu, qu'il cherche à s'associer à des partenaires scientifiques 'forts'.

Un rééquilibrage de ces différents objectifs nécessite une adaptation des politiques de l'emploi et de l'évaluation des chercheurs (au Nord comme au Sud) aux nécessités du développement et aux objectifs de la recherche en partenariat. De plus, l'équation finale ne pourra se résoudre sans un renforcement des systèmes nationaux de recherche au Sud, et notamment en Afrique, afin que ces systèmes nationaux puissent devenir de véritables partenaires. Ce dernier objectif dépasse largement les capacités de financement de l'ORSTOM et du programme STD/CE. Il ne pourra se faire qu'en concertation avec l'ensemble des donateurs et des responsables de politiques scientifiques des pays du Sud. Le mécanisme pour faire converger les moyens nécessaires et les redistribuer au niveau des institutions de recherche du Sud reste encore à mettre en place. Une Fondation ou une agence de financement internationale, indépendante des gouvernements, capable de pérenniser les financements pourrait être le modèle approprié. En ce qui concerne les politiques de l'emploi au Sud, il faudrait pouvoir multiplier et pérenniser certains des instruments du partenariat pour assurer aux chercheurs du Sud un complément de moyens de subsistance leur permettant de se consacrer pleinement à la recherche. Au Nord, il faudrait que l'évaluation des chercheurs tienne non seulement compte de leurs performances scientifiques mais également de leurs contributions aux autres objectifs assignés (formation, recherche en partenariat, valorisation et transfert des résultats .. etc..) et adapter les systèmes de promotion et de récompense à ces nouveaux critères d'évaluation. Enfin, il faudrait définir une charte

des responsabilités des partenaires pour faire en sorte que chacun d'entre eux, au Nord comme au Sud, soit associé de façon aussi égale que possible aux différentes phases de la coopération depuis la définition conjointe du programme de recherche jusqu'à la publication et le transfert des résultats.

Bibliographie

Gaillard J. et Ouattar Saïd, Purchase, Use and Maintenance of Scientific Equipment in Developing Countries, *Interciencia*, vol. 13 n°2, pp. 65-70.

Gaillard J. (1989), La science du tiers monde est-elle visible?, *La Recherche*, 210, pp.636-640.

Gaillard J. (1990), Les politiques d'aide à la recherche pour le développement: de l'assistance à la coopération scientifique et technique ? (Le cas de la France), *Cahiers des sciences humaines de l'ORSTOM*, Vol.26, N°3, pp.405-425.

Gaillard J. (1991), *Scientists in the Third World*, The University Press of Kentucky, Lexington.

Lewis J.P. (1987), External Funding of Development-Related Research: A survey of Some Major Donors, IDRC - MR 160e, Ottawa, 68 pages.

OCDE (1985), *Coopération Scientifique et Technique avec les Pays en Développement*.

Oldham C.H.G. (en préparation), International Cooperation in Science and Technology for the Benefit of Developing Countries, *in* SACHS C., SAGASTI F., SALOMON J-J (Eds.), *The Uncertain Quest: Science, Technology and Development*, UNU.

ORSTOM (1990), *Le bilan social de l'ORSTOM*, 93 pages.

ORSTOM (1991), *Les instruments du partenariat*, Paris, 20 pages.

Schubert A. and Braun T., (1990), International Collaboration in the Sciences, 1981-1985, *Scientometrics*, 19 (1-2), pp. 3-10.

Waast R., Appui au panel d'évaluation de STD2: rapport intermédiaire, Commission des Communautés Européennes, DG XII, Bruxelles, 38 pages + tableaux et annexes.

Waast R. et al., Questionnaire aux participants du Programme CCE/STD2, Commission des Communautés Européennes, DG XII, Bruxelles, 51 pages.